L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1891. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Bnfeur & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 27 NOVEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

Ou s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Par Poste les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 58 rue du Canal : Un assortiment complet de bottes et souliers.

BELGIQUE.

LA REVISION DE LA CONSTITUTION.

Il y a déjà plus de quinze jours—dit le *Journal des Débats* du 12 novembre—que la commission belge chargée d'étudier le problème de la revision de la Constitution et d'en proposer une solution, a déposé son rapport. Nous n'en avons pas parlé jusqu'ici, afin d'avoir le temps de constater l'impression que ce lecture produirait en Belgique : à dire vrai, elle n'est pas très favorable, et l'on peut dès maintenant prévoir d'assez grandes difficultés. On n'attend pas de nous que nous prenions parti dans la question : elle ne nous intéresse, comme disent les Allemands, qu'au point de vue objectif. Qu'il faille n'en célébrer ou non, nous avons le suffrage universel depuis quarante-trois ans ; nous y sommes habitués ; nos mœurs politiques en ont subi une influence si profonde que notre manière même d'en raisonner s'en est ressentie : aussi, lorsque nous voyons nos voisins discuter entre eux, à grand renfort d'arguments, pour savoir quel est le meilleur mode de suffrage restreint, il nous est difficile d'entrer dans l'esprit de leur querelle et à notre ne pouvons qu'en constater la vivacité. Le rapport de la commission est un document des plus intéressants ; il nous paraît aussi bien curieux. Sa longueur est extrême. Depuis son apparition, *l'Indépendance belge* en publie chaque matin un morceau, et, bien qu'elle lui ait consacré un supplément tout entier et qu'au assez grand nombre de passages soient reproduits en résumé, nous ne sommes pas encore sûrs d'avoir vu la fin de ce prodigieux travail. La forme même en est imprévue. Dans une pensée assurément très libérale, la majorité de la commission a autorisé la minorité à mentionner son opinion dans une Note annexe. Cette Note, rédigée par M. Frère Orban avec une grande force de pensée et un remarquable talent de style, a mis en pièces le rapport principal, de à la plume abondante mais un peu diffuse de M. De Smet de Naeyer. M. De Smet a tenu à répliquer ; il l'a fait dans un second rapport encore plus étendu que le premier. M. Frère Orban aurait pu sans doute imiter cet exemple ; sachons lui gré de s'en être abstenu, car il faut une fin à tout, et c'est contenté d'une seconde Note, déclarant, en quatre lignes, que la minorité "renonce à relever, dès maintenant, les erreurs nombreuses que renferment les observations qui précèdent, et se réserve d'en faire justice ultérieurement". Et c'est ce qu'il vient de faire, en effet, mais dans un travail distinct du rapport, publié et distribué à part, et qui met au pièces la doctrine historique de M. De Smet, ses arguments et ses concessions.

M. Frère-Orban a adopté sa procédé afin de ne pas fournir un nouveau prétexte à retarder encore le dépôt du rapport. Il s'est, en effet, fait attendre longtemps : la majorité n'a mis évidemment aucune hâte. On n'a pas oublié dans quelles circonstances la commission a commencé son œuvre. Une vive émotion régnait dans le pays. La grève, qui avait déjà embrassé un certain nombre d'industries, menaçait de s'étendre à toutes, et parallèlement une campagne vigoureuse était poursuivie en faveur du suffrage universel. La situation n'était pas sans gravité. C'est alors que le gouvernement a fait connaître son adhésion au principe de la revision de la Constitution. Immédiatement, la grève a cessé, tout est rentré dans le calme, les ouvriers ont repris leur travail et les radicaux ont déclaré qu'ils marcheront attendre. Le suffrage universel devait leur donner, par sa force propre et par l'inéluctable logique de son évolution, toutes les réformes politiques et sociales qu'ils pouvaient rêver. Confiance naïve, que nous admirons plus qu'il ne nous est permis de la partager, car nous jouissons du suffrage universel depuis près d'un demi siècle, et nous avons encore une question sociale. Quoi qu'il en soit, la commission s'est mise au travail. A t-elle conclu au suffrage universel ? Non, certes : la minorité, pas plus que la majorité, ne pousse aussi loin la hardiesse. Le suffrage universel n'est pas plus nettement condamné par M. De Smet qu'il n'est par M. Frère-Orban. Ce dernier même signale avec une insistance exagérée les terribles conséquences qu'il a eues en France, où il a détruit, à l'entendre, toute stabilité gouvernementale, sauf que M. Frère Orban paraissait se rappeler que nous avons eu déjà plusieurs révolutions avant d'avoir le suffrage universel et que, depuis que ce suffrage est libre, nous y avons heureusement échappé. La seule différence entre M. de Smet et M. Frère Orban est que le premier veut faire résulter la capacité, ou la présomption de capacité électorale, de l'habitation dans une maison qui paye un certain chiffre d'impôt direct, tandis que le second préfère la voir dans la possession de certain diplôme décerné à la suite d'examens. M. de Smet a dit tout ce qu'on peut dire, et il a répété tout ce qu'on avait déjà dit sur les habitations ouvrières, sur l'influence qu'elles exercent et sur l'éducation qu'elles apportent au sujet des habitudes, de la manière de vivre, et finalement de caractère moral de l'ouvrier. Quoi de plus démocratique, s'écrie-t-il, que de prendre ce critérium de capacité électorale ? Mais M. Frère-Orban se fie davantage à la culture de l'esprit, constatée par des épreuves publiques, et il demande une simple extension de la loi de 1883, qui a déjà opéré en Belgique ce que nous nous appelé un effet d'agglomération des capacités. Au fond, il est probable que M. De Smet compte surtout sur les ouvriers bien logés pour devenir des électeurs catholiques, et que M. Frère Orban estime qu'une bonne instruction produit naturellement des électeurs libéraux ; mais l'une et l'autre se défendent également de pareils calculs. On ne peut qu'approuver leur prudence : à en juger par notre propre histoire, il est bien rare que les lois faites en vue d'un résultat électoral aient amené celui que, dans sa vaine prévision, le législateur avait poursuivi.

Inutile d'ajouter que si M. Frère-Orban, c'est-à-dire le parti libéral historique, repousse le projet de M. De Smet et de la commission, le projet de M. Frère Orban lui-même ne satisfait pas le moins de monde les radicaux et les partisans du suffrage universel. La campagne de ces derniers continue avec une ardeur plus vive que jamais : il est difficile de dire quelle action elle aura sur le corps électoral actuel. On sait, en effet, que le corps électoral doit avoir été dernier mot au mécanisme de revision. La Constitution belge ne ressemble pas à la nôtre sur ce point : elle offre une garantie de moins. Lorsque les deux Chambres ont décidé qu'il y a lieu de reviser, elles sont dissoute et on procède à des élections nouvelles. Il sort de ces élections deux nouvelles Chambres qui ont le caractère constituant et dont il est bien difficile de limiter d'avance les pouvoirs. Le gouvernement, la commission et la minorité même de celle-ci feront sans doute tous leurs efforts pour opérer cette limitation. On décidera que la revision ne doit porter que sur certains articles de la Constitution et non pas sur d'autres ; on ajoutera que sur ces articles même, il faudra nécessairement choisir entre deux solutions, par exemple celle de M. De Smet ou celle de M. Frère Orban ; mais où est la garantie que le pacte, si on parvient à l'établir, sera respecté ? Chez nous, lorsque les Chambres sont d'avis de reviser, elles peuvent avec quelque sécurité élargir ou préalable les limites et la nature de la revision, parce qu'elles s'imposent ces limites à elles-mêmes. Ce ne sont pas une Chambre nouvelle et un Sénat nouveau qui vont à Versailles former un Congrès. Enfin, le corps électoral n'est pas introduit dans l'affaire avec la force dont il dispose et dont l'emploi reste toujours incertain. En Belgique, au contraire, le corps électoral intervient au dernier moment, comme un tiers qui, n'ayant pas participé au contrat, peut croire maître de ne pas s'y conformer. De là le danger. Sans doute, les radicaux ne proposeront pas d'étendre la revision à l'ensemble de la Constitution ; ils s'enfermeront volontiers dans l'article 47, qui traite du mode d'élection de la Chambre des Députés ; mais ils demanderont aux candidats de s'engager à voter le suffrage universel. C'est sur ce point que portera tout leur effort, et s'ils n'obtiennent pas satisfaction, ce qui est probable, qui sait quelles seront les suites d'une campagne aussi passionnée aboutissant à une aussi amère déception ?

Nous ne sommes, pour le moment, qu'au début de cette campagne. Elle s'ouvre par la publication du rapport de M. De Smet. Un pareil document ne saurait imprimer une direction bien nette à l'esprit public. Ce rapport ne présente pas une conclusion, il en présente plusieurs : c'est une œuvre de polémique, et la contradiction qu'elle enferme en affaiblit singulièrement la portée dogmatique. Il est à craindre qu'il n'en résulte plus de confusion que de lumière : espérons que celle-ci ressortira avec plus de force du débat parlementaire qui se produira bientôt.

☞ Nous publierons, après demain, dimanche, et lundi, la partie la plus intéressante de la correspondance du maréchal de Moltke pendant la guerre franco prussienne, avec di vers membres de sa famille, spécialement avec sa mère et ses deux frères.

LOUISIANE.

L'Union, Pont Breaux, paroisse St-Martin, du 21 novembre :

Les religieuses qui ont charge de l'école publique sont arrivées mardi matin en notre ville. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouvelles maîtresses d'école et leur prédisons un grand nombre d'élèves.

—Mardi dernier nous avons eu une forte gelée. Il y avait de la glace dans les fossés d'une épaisseur d'un demi-pouce.

Le Réveil, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 21 novembre :

Nous avons eu une bourrasque dans la nuit de lundi à mardi, qui a été suivie d'un vent du nord piquant. Il a fallu endosser les pardessus.

—Les dernières plules que nous avons eues ont fait un bien immense aux semailles. Le rendement est meilleur depuis le début de la semaine.

—Enfin, après une fermeture de cinq mois, les écoles publiques seront rouvertes lundi prochain.

—Nous accusons réception d'une carte annonçant le mariage de Mlle Laurence Bienvenu à M. Louis Alfred De Lauréal, lequel événement aura lieu le 24 de ce mois, à l'église catholique de notre ville.

Mlle Bienvenu est une des élégantes et charmantes jeunes filles de cette ville, et le Dr De Lauréal est un jeune homme populaire, et qui, comme médecin, s'est créé une bonne clientèle.

Nous envoyons à l'heureux, au couple, nos félicitations, et leur souhaitons une vie prospère et heureuse.

Le Courrier, Opelousas, paroisse St-Landry, du 21 novembre :

Un vent du Nord, on ne peut plus glacial, a cessé de souffler toute la journée de mardi dernier ; c'est la température la plus désagréable que nous ayons eue depuis longtemps ; elle ne peut être que très préjudiciable à tous égards.

—La cueillette du coton, favorisée par un temps exceptionnel, touche à sa fin : chaque jour des wagons chargés de ce produit sillonnent nos rues, pour aller s'engouffrer, par les portes à claire-voie dans les cours des magasins qui les absorbent.

—Il existe parmi nos planteurs sucriers une impression que, sous le nouveau système, ils ne peuvent plus tirer leur sucre sur leurs plantations mais qu'ils sont obligés de l'expédier sur le marché. C'est une erreur, car après que le sucre a été pesé par les peseurs du gouvernement, le planteur peut en disposer au mieux de ses intérêts. De cette manière les consommateurs peuvent faire leur provision à meilleur marché.

La circonscription de Plaisance, véritablement, est marquée au doigt de la fatalité : chaque semaine nous avons, en effet, à enregistrer un incendie, et toujours causé par la malveillance. Cette semaine, dans la nuit de mercredi au jeudi, le feu a été découvert sur l'habitation de M. Lucien Dupré ; il a éclaté dans l'écurie, et en un instant tout a été détruit. Le lendemain jeudi, dans la nuit, le feu était encore découvert dans un magasin à provisions près de la maison d'habitation, qui a été entièrement détruit avec ce qu'il renfermait. On dit que 2,000 boisseaux de maïs ont été la proie des flammes ; de graves présomptions sont que c'est encore l'œuvre d'un incendiaire.

—Mme Eléonore Stelly, épouse de M. François Robin, est morte le 10 novembre dernier, à l'âge de 75 ans et 6 mois, à Léonville. La défunte, une personne honorée et estimée de tous, appartenait à deux des plus anciennes et des plus éminentes familles de notre paroisse.

Le Protecteur, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 21 novembre :

Les pardessus étaient nécessaires, mercredi dernier.

—Le temps froid va amener de grandes quantité de canards sauvages dans notre voisinage. Les terrains sur lesquels ils trouvent leur nourriture sont dans des conditions tellement bonnes qu'ils demeureront. Les chasseurs pourront s'amuser.

Le Review, Marksville, paroisse Avoyelles, du 21 novembre :

L'entrepreneur travaille activement à nos rues.

Nous recevons cet invitation d'assister au mariage de M. J. C. Cappel et de Mlle Aline Bordelon, ainsi qu'à celui de M. F. C. Caillouet et de Mlle Florence Bordelon, lesquels auront lieu mercredi prochain.

—Une grande excitation a régné, mardi dernier, à l'habitation Powhattan. Les Italiens et les nègres employés ont eu une querelle au cours de laquelle des coups de pistolet ont été tirés de des côtés. Le shérif Cannon a été notifié et s'est rendu sur l'habitation, pendant la nuit, accompagné de plusieurs députés-shérifs.

L'affaire a été arrangée, personne n'ayant été blessé.

—Un *cold wave* est arrivé sur la ville de Marksville, lundi dans la nuit.

—Le moulin à scie de Tauzer, à Bayou du Lac, a été détruit, lundi dernier, par un incendie.

—On nous informe que le pont de Bayou du Lac pourra être livré à la circulation, dans le courant de la semaine prochaine.

—Nous remercions de l'invitation qui nous a été envoyée à l'occasion du mariage de M. Léonce Bordelon et de Mlle Amanda Coco, qui a eu lieu mercredi dernier.

Le Democrat, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 21 novembre :

Le premier prêté, de quelqu'importance, a fait son apparition, mercredi de la semaine dernière. Le dommage fait à la canne est insignifiant, et, toutefois, il y a eu dommage.

—Nous apprenons que MM. Gall et fils ont été particulièrement malheureux, cette année. Deux accidents consécutifs ont causé de longs délais et occasionné des pertes dans la roulaison.

—La sucrerie de l'habitation Morbihan, dont M. Wm. Archer est le gérant, a été détruite par un incendie, samedi dernier. C'est une grande perte pour les propriétaires, car ils avaient beaucoup fait de leurs cannes à moudre et avaient fait de leurs cannes à moudre et avaient fait avec d'autres personnes, des contrats pour raffiner, qui devront être cédés à d'autres.

Le Méridional, Abbeville, paroisse Vermilion, du 21 novembre :

M. Isaac White, de Chenière Tigre, est arrivé à Markeville, cette semaine, avec un schooner chargé de belles oranges, qu'il a rapidement vendues au prix de $1 50 le cent.

—Mardi, dans la nuit, le vent du nord s'est élevé et le thermomètre est tombé à 29 degrés. Au matin la terre était gelée et on trouvait de la glace en abondance.

—M. G. H. Morse, de Shell Beach, a produit, cette année, 1,000 sacs de riz.

La Democrat, Opelousas, paroisse St-Landry, du 21 novembre :

Nous avons eu une autre pluie, lundi, dans la nuit, suivie d'un temps clair et froid le lendemain, et de la gelée et de la glace, mercredi. Vendredi, il a plu de nouveau.

Le Chief, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 21 Novembre :

Le Jury de Police d'Ascension a prescrit une amende de $1 à $10 contre toute personne surprise en flagrant délit de flâcherie sur les ponts publics.

M. Ernest Dalferes, de Donaldsonville, épousera Mlle Celine Brand, d'Ascension, mercredi prochain.

Le maire Goette a reçu, dimanche dernier, un télégramme lui annonçant la mort, à Great Bend, Kansas, de M. Jos. Hiss, autrefois un citoyen bien connu et très estimé de Donaldsonville.

—Nous avons le plaisir d'annoncer les fiançailles de notre jeune ami, M. Sylvain Tobias, de Donaldsonville, et de Mlle Pauline Markstein, de Mobile.

—Mme D. Oblmeyer, née Emma Forst, est morte, mardi matin, à la résidence de sa famille, Railroad Avenue. Le défunte, qui laisse un mari, quatre garçons et trois filles, était âgée de 33 ans et 9 mois.

—Le bureau des levées Pontchartrain s'est réuni le 10 novembre dernier et a accepté des offres pour la construction des nouvelles levées suivantes : Bayou Paul, paroisse Iberville, adjugé à MM. Hormann, McFadden et Cassidy, au prix de 17 sous 9[10 ; Hermitage, paroisse Iberville, à M. J. N Ogden, au prix de 17 sous 8[10 ; Crevasse Settlement, paroisse Ascension, à M. J. N. Ogden, au prix de 18 sous 95[100.

—Nous avons eu une autre pluie, mardi dernier, suivie, dans la nuit, d'une gelée. Le thermomètre est tombé à 28 degrés, à Donaldsonville, et il était certainement à deux ou trois degrés plus bas en arrière de la rivière et du bayou.

Le Banner, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 21 novembre :

Le coton est vendu à un très bas prix.

—Mme Jules Lacoste est morte, lundi dernier, après une douloureuse maladie.

—Une banque est absolument nécessaire à New Roads. Quand sera-t-elle établie ?

—Les dernières pluies ont rempli les rivières et l'Atchafalaya n'est plus aussi salé qu'il y a quelques semaines.

—Le roulaison, sur l'habitation Stonewall, appartenant à M. C. F. Bourgeois, a commencé lundi dernier. La canne est excellente et un bon rendement est attendu.

—M. Mortimer Thompson dit que la canne n'a jamais été si douce et le jus si abondant ; le rendement est meilleur que celui des saisons précédentes, mais il y a moins de tonnes à l'acre. Cependant, la fertilité de notre sol est parfaitement démontrée, le coton et la canne à sucre donnant d'aussi bonnes récoltes dans des années où il faut subir deux longues sécheresses, lorsqu'il ne tombe pas une goutte d'eau en mai et en juin, et en septembre et octobre.

—La semaine dernière le *Banner* remarquait que notre section est bonne pour produire du raisin. Une personne nous dit qu'il n'y en a pas de meilleurs dans le monde entier et que les collines d'East Feliciana, aussi bien que les terres d'alluvions, sont très appropriées à la culture de la vigne.

Cette personne ajoutait que l'attention s'est portée sur le coton et la canne à sucre, mais que nos habitants commencent à s'apercevoir qu'il y a de l'argent dans d'autres choses.

Les enfants d'aujourd'hui.

.....Vous arrivez chez M. de R.... pour le dîner du dimanche, les amis sont là en cercle autour d'un invité, dit l'Africain, qui déjà a raconté la sortie de Tonguani, et qui commence à montrer les Touaregs à Phorison.....

Autrefois c'était une joie ; il semblait qu'un rayon de soleil entrait à flots dans la pièce, tout le soleil qui égayait les rues troublait la conversation. On voyait ces petits s'avancer sans bruit, à la queue leu leu, disant bonjour de cet air naïf et confiant qui est le charme de leur âge ; après quoi ils allaient se ranger au bout de la salle, écoutant attentivement ce qu'on disait, souriant à ceux qui leur faisaient un signe, de telle sorte que, quand ils disparaissaient, il semblait que le salon retombât dans la nuit.

Aujourd'hui, c'est une bien autre histoire ; ils sont arrivés, brusquement tout est interrompu. Ils sont là qui font des mines, qui se tortillent, qui se trémoussent comme des petits clowns, cherchant à faire de l'effet et à attirer l'attention.

Si par extraordinaire ils se tiennent tranquilles, ce sont les parents qui les interpellent : "Octave, tiens-toi droit..." "Toto, vieus que je t'arrange ces boucles, mon chéri....." Et puis des conversations interminables de ces dames, entre elles, ou avec, sur les professeurs, sur les places, les notes, les retenues, les punitions.... Ça n'en finit pas.

Aussi, il faut voir ce que devient pendant ce temps l'histoire de l'Africain. Commencée dans le silence, elle se poursuit imperturbablement dans la salle à manger. De temps à autre, M. de R... répète, d'un air très attentif :

—Et alors, mon ami, vous disiez donc que les Touaregs....

—Eh bien, les Touareg s'avançaient lentement....

—Gaston, veux-tu te tenir tranquille ?

—On les reconnaissait à leurs voiles noirs, ces voiles funèbres qui, au loin, font présumer le voyage....

—Hein, mes enfants, ça vous amuse ? Voyez-vous ce pauvre voyageur tout seul avec ces vilains hommes tout noirs.... Toto, tu n'es pas sage, tu n'aimes pas de tarte..... Continuez donc, cher monsieur, continuez, c'est si intéressant ! Alors, vous disiez que les Touaregs....

—Eh bien, les Touaregs venaient d'enlever une malheureuse Fatma qu'on voyait attachée à la selle d'un chameau....

—Ma chère Louise, dit Mme de R.... à mi-voix, regardez donc Toto comme il écoute l'histoire de la Fatma et du chameau, est-il intelligent, cet enfant ! Il comprend tout, moi je crois qu'il fera le tour du monde et qu'il découvrira des pays inconnus.

—Eh bien ! ma chère, mon petit Riri est tout pareil, on n'ose plus parler devant lui, il devine nos pensées, il me fait peur.....Oh ! mais ne vous interrompez donc pas, cher ami, voyez comme ces enfants sont suspendus à vos lèvres, continuez, continuez.....

Et l'infortuné continue jusqu'au moment où il va aborder la scène capitale, qui renferme le mot de la fin, quand, brusquement, Mme de R... s'écrie : Non, n'est trop passionnant ! Une idée : si on l'honneur de notre cher voyageur nous tirions un petit feu d'artifice pour amuser les enfants ?

—Ah ! oui, un feu d'artifice ! un feu d'artifice ! — La dessus remue-ménage, vacarme, et alors les chameaux, les Touaregs, la Fatma, tout est dispersé pour jamais.

Après quoi, Mme de R.... dit aux invités du soir : Vous ne vous imaginez pas combien charmant cela nous avons eu : un récit comme à la Comédie-Française, avec description du grand désert. C'est excellent pour ces petits dont ça développe l'intelligence, et pour moi, c'est un régal.

Car Mme de R...., comme beaucoup d'aimables femmes, s'imagine qu'elle adore les gens d'esprit, alors qu'elle est absolument incapable d'écouter qui que ce soit cinq minutes et qu'elle interrompt tout le monde à tout propos.

LES QUATRE OUVRAGES IMMORTELS DE MEYERBEER.—Puisque l'on vient de fêter à Paris, la gloire de Meyerbeer, nous avons tenu à donner quelques chiffres relatifs aux quatre ouvrages dont il a doté la scène française et qui, pendant longtemps, avec *Guillaume Tell* et la *Juive*, ont composé le répertoire inamovible de l'Opéra.

C'est à cette époque qu'un critique, causant avec le directeur de la rue Le Peletier, lui reprochait de ne pas élargir ce répertoire : "En Berlin, disait-il, on joue dans l'année trente ou quarante opéras." — C'est possible—répondit le directeur—ce qui m'empêche pas qu'à Berlin la salle soit toujours vide, tandis qu'à Paris elle est toujours pleine."

Voici le nombre de représentations qu'avait obtenu, au 1er janvier de cette année, chacun des ouvrages de Meyerbeer :

Robert le Diable	756
Les Huguenots	876
Le Prophète	468
L'Africaine	449
Soit au total	2,531

Cela fait, pour la période de soixante années écoulées depuis l'apparition de *Robert le Diable*, une moyenne d'un peu plus de 42 représentations par an.

Il est un chiffre sur lequel il nous est impossible d'être authentiquement fixé : c'est celui des recettes qu'ont réalisées, à l'Opéra, les 2,531 représentations des ouvrages de Meyerbeer.

Ce chiffre s'élève, à l'heure actuelle, à une somme vaillant exactement VINGT-NEUF et TRENTE MILLIONS de francs.

Et l'on se rappellera que ce n'est que depuis seize ans que l'Opéra est installé dans la nouvelle salle, et que, dans le théâtre de la rue Le Peletier, le maximum de la recette se tenait entre neuf et dix mille francs.

Nous croyons qu'après l'énoncé d'un pareil total, il n'y a plus de chiffres intéressante à citer.

CONTRE LA PHTISIE.—On lit, dans le *Gaulois* du 7 novembre :

"M. le professeur Klebs, de Zurich, a réussi à préparer avec la tuberculine de Koch, une tuberculine insoluble, c'est-à-dire qui ne provoque pas d'effets secondaires nuisibles. Une trentaine de tuberculeux ont été traités ainsi avec succès. Cette substance qui tue les bacilles de la tuberculose, prend le nom de *tuberculocide*. Cette tuberculocide est soluble dans l'eau, et propre à toutes les applications thérapeutiques ; elle est inoffensive, ne provoque jamais de fièvre et amène en peu de temps une amélioration dans l'état des tuberculeux. Elle fait disparaître la fièvre hectique, les sueurs nocturnes. Son emploi comme remède fait revenir l'appétit et augmenter le poids physique du malade, diminue d'une façon très sensible la toux et l'expectoration, et extirpe finalement tous les bacilles de la tuberculose."

Stimulez les facultés, activez la circulation, portez le sang par l'emploi de la Salsepareille d'Ayer.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 Nov. 1891.

SOMMAIRE.

I.—La Succession Bleue, Dernière Partie, par M. René Bazin.
II.—Les Grandes Manœuvres de l'Est, III.—Marc Aurèle, d'après des Lettres et des Papiers inédits, par M. le comte d'Hausonville, de l'Académie française.
IV.—La question d'Egypte, Dernière Partie.
V.—La Guerre Civile au Chili et la Crise de Balmaceda, par M. C. de Varigny.
VI.—L'organisation de la Piraterie au Tonkin, par M. le colonel Frey
VII.—Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.
VIII.—Le Mouvement Financier de la quinzaine
IX.—Bulletin Bibliographique.

ARNAULD.—Décédée hier, jeudi, 26 novembre 1891, à midi, à l'âge de 2 ans, LOUISE ANDRÉE, fille de Louis Arnauld et de Lucie Bouligny. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, vendredi, à 3 heures et demie. Le convoi partira du numéro 339, enceinte Marais et Kerserac.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le pur. C'est le cognac To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 jnl—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés que l'élection des officiers et administrateurs de la Société pour l'exercice 1891-92, aura lieu à l'Asile, DIMANCHE prochain, 29 novembre.

Le Scrutin sera ouvert de midi à 5 heures M.

Bitôt après la fermeture du Scrutin l'assemblée générale trimestrielle aura lieu.

Le Président appelle aussi l'attention sur la troisième lecture d'un amendement à l'article 8 de la Constitution.

Le dépouillement du Scrutin se fera immédiatement après la clôture de l'assemblée générale par ordre du président.

J. BAYLE.
A. LA FOSSE, Secrétaire.
27 nov—3T

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Pompiers. 40 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1891.

Conformément à l'article 17 de la Charte, avis est ici donné qu'une élection de dix-huit directeurs pour l'année suivante pour la Compagnie aura lieu au bureau de la compagnie, le LUNDI, 7 Décembre 1891, de 11 heures de matin à 2 de l'après midi.

E. H. BENNERS,
Secrétaire.
26 nov—3T

AVIS,

Monterey, Mexique, le 6 novembre 1891.

Je, soussigné, informe le public par la présente que je ne serai nullement responsable des dettes contractées par mon épouse, qui réside à la Nouvelle Orléans actuellement.

F. F. BRAND.
26 nov—3T

Dr. ARTHUR BOUDRAUX,
Chirurgien-Dentiste
De la Faculté Médicale de Rio Janeiro, Brésil.
Cabinet de consultation — Grand Opera House, 179 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, Lne.
Heures : de 9 heures de matin à 3 heures de l'après-midi. 19 nov—7T

Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nouvelle-Orléans.—No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1891.—Une élection de Directeurs de cette Compagnie pour servir durant l'année suivante aura lieu LUNDI, 7 décembre 1891, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.

SCOTT MCGEHEE,
Secrétaire.
23 nov—6 nom

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées ? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de surprises désagréables. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse, et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les Etats de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Raine, New-Berne, N. C., écrit : "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit :

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage ; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de cinq boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la théorie."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie ; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels sont sujettes, particulièrement les femmes, aujourd'hui affaiblies à un tel point par les exigences de la société, et souvent esclaves de l'habitude. Ces pilules, qui purifient le sang, fortifient le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les nervoses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, le goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, aussi que les maladies de la peau dans toutes leurs formes.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le Cacon.

BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis
Limited.

Docteur SIDNEY L. THEARD
A établi son Bureau de consultation au
No 138 RUE DU CANAL.
Résidence : 241 RUE ROYALE.
Fièvre—12nm—PP

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
33 RUE TCHOUPITOULAS.

NICHOLAS J. HOEY,
ENCANTEUR.
Propriétés foncières Stocks, Meubles, Habitations, etc
No 125 rue Hemmosse.
Une attention personnelle particulière sera donnée à toutes les procédures judiciaires.
1er nov—3m

La Santé c'est la Fortune.

LE TRAITEMENT PAR LE DR E. C. WEST DES MERE ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, la Dépression mentale, la Neurasthénie, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les faiblesses, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la folie, à l'idiotie, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et le spermatorrhée causés par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois et la boîte, en six boîtes pour $5 00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu de prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guériront tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons un bon autorisant notre agent à rembourser l'argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garantie ne sont données que par

M. TUFTS, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle Orléans Lne.
1er oct—1an—Ve&S

SOARDS'
1891 NEW ORLEANS
City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directeur de cette ville qui ait jamais été publié. C'est aussi de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (Une édition commerciale)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
3 Commercial Place.

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Lias et Connellsville.
Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur voudront promptement approvisionner au prix le plus réduit.
Bureaux, 47 - - Rue Carondelet - - 47
1er sept—6m 27 p nov

HOTEL ROYAL
A OUVERT POUR LA
SAISON 1891-1892
le 15 du courant
SUR LE PLAN EUROPEEN.
Chambres $1 et au-dessus.
20 nov—7T

Pilules contre-stimulantes de RASORI.
Le célèbre remede italien.
Ces pilules, dont la recommande est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.
Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, de foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les nervoses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, le goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, aussi que les maladies de la peau dans toutes leurs formes.
A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.
Prix : 50c. le Cacon.
BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis
Limited.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieue de la rue du Canal. 2me district
1er nov90—1 an—mar.ven.dim

C. LAZARD & Cie
EN ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ART